

TRADUCTION NON OFFICIELLE

Ministère des Affaires Etrangères (Royaume d'Arabie Saoudite)

N0:97066/1/71/94

Date:04/08/2009

Le Ministère des Affaires Etrangères (Département des Affaires Consulaires - Secrétariat Général pour le Hadj et les Wakfs) adresse ses compliments à toutes les Représentations Etrangères à RIYADH,

et a l'honneur de les informer que le Ministère du Hadj a constaté au cours du Hadj de l'an 2008 que certaines délégations du Hadj ont prit en location des bâtiments pour leurs pèlerins sans en aviser les Autorités compétentes et ont autorisé certains de leurs pèlerins à se faire loger dans des Appartements hors de leur site.

Réaffirmant l'importance de se conformer au respect des recommandations du pèlerinage, le Ministère du Hadj avait auparavant précisé, lors de ses réunions préparatoires sur les modalités appropriées du séjour des pèlerins avec toutes les délégations du Hadj, le respect absolu des règlements et consignes pour l'hébergement des pèlerins mais aussi de toutes les autres exigences mentionnées dans le Procès Verbal sur les Instructions de l'organisation du Hadj qui font obligation aux délégations de collaborer avec les Agences d'hébergement à la Mecque et l'Agence Al Adilla à Médine avant de signer tout contrat de location de logement pour pèlerins.

Le Ministère du Hadj du Royaume d'Arabie Saoudite adresse à toutes les parties concernées par les Affaires du Hadj, dans leurs pays respectifs, cette présente lettre circulaire pour sensibiliser les délégations officielles sur l'importance de respecter les instructions d'organisation du Hadj et le contenu des accords convenus avec eux et surtout en ce qui concerne les Instructions sur l'hébergement à la Mecque et à Médine, aspect qui a des impacts sur l'organisation et la sécurité du pèlerin.

Le Ministère des Affaires Etrangères saisit cette occasion pour renouveler à toutes les Représentations Diplomatiques et Postes Consulaires à RIYADH, les assurances de sa haute considération.

CIRCULAIRE

DU MINISTERE DU HADJ DU ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE

A

**TOUTES LES PARTIES CONCERNEES PAR LES AFFAIRES DU HADJ
DANS LEURS PAYS RESPECTIFS**

Assalam Alaïkoum

Donnant plus de précisions sur l'importance de la suivie et du respect des Instructions pour l'organisation du Hadj,

soucieux de ne pas constater des irrégularités compromettantes, dans l'application des rites du Hadj, commises par les délégations du Hadj et souhaitant rendre aux pèlerins les services appropriés par l'intermédiaire des Autorités compétente et des Agences spécialisées dans le domaine,

le Ministère du Hadj du Royaume d'Arabie Saoudite souhaite informer toutes les délégations du Hadj que les Autorités compétentes ont soumises des observations sur le fait que certaines délégations du Hadj ont loué des bâtiments pour leurs pèlerins sans en aviser les Autorités compétentes et ont même autorisé certains de leurs pèlerins à se faire loger dans des Appartements hors de leur site. Toute choses qui peut avoir des effets néfastes sur l'organisation et la sécurité des pèlerins pendant le Hadj.

Considérant que un tel acte est une violation des Instructions pour l'organisation du Hadj et celles contenues dans le Procès Verbal sur les préparatifs et les modalités prises pour le Hadj 2009, surtout les dispositions mentionnées dans le Chapitre (6) de l'Article (Hébergement à la Mecque et à Médine) qui stipule: « le stricte respect des règlements pour l'hébergement des pèlerins prévus dans les Instructions de l'organisation du Hadj adoptées par le Gouvernement de l'Arabie Saoudite pour la quiétude et la sécurité des pèlerins notamment en ce qui concerne l'hébergement à la Mecque et à Médine et l'exigence de collaboration avec les Agences d'hébergement à la Mecque et l'Agence Al Adilla à Médine avant de procéder à la signature des contrats d'hébergement pour Pèlerins ».

Le Ministère du Hadj saurait gré d'informer toutes les parties prenantes à respecter scrupuleuses les instructions consignées.

Nous vous remercions pour l'importance que vous portez à ce sujet dans le but de la quiétude des pèlerins de la Maison d'Allah.

Veillez accepter mes chaleureuses salutations,,,

Le Ministre du Hadj

D. Fouad Bin Abdoussalam Al Farissi